

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISANT

Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

 PUBLIÉ PAR  
 L'Imprimerie Yamaska  
 INCORPORÉE.

## LE DEPUTE DE ST-HYACINTHE ET L'ASSOCIATION DES BARBIERS DE LA PROVINCE

M. Bouchard, député de St. Hyacinthe, a mené avec succès une campagne contre une association qui était loin de plaire à ceux qu'elle était sensée protéger.

Cette association est celle des Barbiers de la Province de Québec. Elle avait été fondée en 1899 sous le prétexte de protéger la santé du public et de promouvoir les intérêts du corps des barbiers de la province.

En vertu d'une clause de la loi la constituant, tous les barbiers exerçant leur métier dans les villes ayant une population d'au moins cinq mille habitants devaient en faire partie, payer une licence initiale et une cotisation annuelle au trésorier de la corporation.

Aucun barbier ne pouvait pratiquer sans être muni de cette licence et sans avoir payé sa contribution annuelle.

La loi ne fut pas trop mal accueillie à son origine mais elle avait à peine été en force quelques années que la grande majorité des barbiers s'en plainquirent et demandèrent son rappel.

Les membres de l'association avaient déjà constaté que les frais d'administration de la corporation englobaient tous les revenus et qu'il ne restait par un sou pour l'amélioration des conditions sanitaires des salons de coiffeur et pour protéger les bons barbiers contre la concurrence des mauvais ouvriers.

Une lutte s'engagea entre la grande majorité des membres qui désiraient dissoudre l'association et ses fondateurs réussissant chaque année à se faire réélire aux charges d'officier pour maintenir la corporation en existence.

Ces officiers parvenaient à se faire réélire chaque année en dépit de la presque unanimité des barbiers en se faisant accompagner dans les villes où se tenaient les conventions annuelles par un petit nombre de leurs amis qu'ils prétendaient être pratiquement les seuls qualifiés à voter.

Ce tour de main ne put réussir à la dernière convention qui eut lieu à St-Hyacinthe en décembre dernier. La grande majorité des barbiers sous la conduite de M. Z. Di Muro un chef ouvrier de talent de Montréal, s'était organisée pour déjouer cette année les plans du bureau de direction.

M. Di Muro requit le concours de M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe pour assister les adversaires de l'ancien bureau à la convention.

Cette assemblée fut orageuse et les anciens officiers se voyant en danger essayèrent par tous les moyens de l'ajourner. Chacun de leurs plans fut déjoué et à trois heures du matin ils abandonnèrent la lutte en laissant le champ libre aux représentants de la grande majorité.

Sur l'avis de M. Bouchard une résolution fut adoptée demandant la dissolution de l'association.

Le député de Saint-Hyacinthe promit aux acclamations de l'assistance de faire adopter, en dépit de la période avancée de la session, une loi décrétant la dissolution de l'association. Un des anciens officiers ayant déclaré qu'il en coûterait plusieurs milliers de piastres pour abroger la loi, M. Bouchard déclara qu'il n'en coûterait pas un sou aux barbiers pour se libérer du joug de l'association.

La lutte entre l'ancien bureau de direction et le nouveau fut transportée sur le parquet de l'Assemblée Législative.

M. Bouchard se fit le défenseur de la grande majorité des barbiers en dépit de l'opposition vigoureuse qui fut faite à sa loi décrétant la dissolution de l'association il réussit à la faire adopter haut la main par les deux chambres. Il fit un plaidoyer si vigoureux de son bill que ses adversaires après y avoir répondu renoncèrent à prendre le vote.

M. Bouchard a rempli sa promesse de tuer l'association sans qu'il en coûte un sou aux barbiers. Ces derniers n'ont pas même eu à payer au gouvernement les honoraires que leur aurait coûté la présentation d'un bill privé; M. Bouchard a fait de son bill une mesure publique et il a clairement prouvé que les citoyens n'avaient pas un sou à payer pour se faire rendre justice par la Législature quand au lieu de s'adresser aux avocats-couliissiers ils mettaient leur cause entre les mains des députés amis du peuple.

Les barbiers de notre ville qui ont eu particulièrement à souffrir de l'association n'ont pas ménagé leurs remerciements à M. Bouchard et ils ont raison d'être fiers d'avoir vu le député du comté St-Hyacinthe être choisi pour faire rendre justice à leurs confrères des grandes villes et de toute la province.

Le bill Bouchard, comme l'ont appelé les grands journaux, deviendra en force deux mois après la sanction qu'il recevra dans quelques jours du lieutenant-gouverneur.

## M. L. BLANCHARD

Il nous fait plaisir d'enregistrer l'élection par acclamation de M. Louis Blanchard au siège d'échevin du quartier No. Trois.

M. Blanchard est un jeune homme de talent et d'énergie dont les services seront précieux à la ville.

Il a une longue expérience des affaires pour avoir été pendant de longues années à la tête d'une importante maison de commerce.

M. Blanchard a toujours été heureux en affaires grâce à ses connaissances variées et à son travail ardu.

Nous croyons que c'était l'homme tout désigné pour occuper un des sièges de notre quartier commercial et son élection par acclamation s'imposait. C'est ce que les électeurs du quartier ont compris.

Nous offrons nos félicitations au nouvel élu et nous lui souhaitons du succès dans sa nouvelle position.

## UNE OPINION

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'expression d'opinion d'un journal anglais de la Colombie Britannique le "Daily Colonist", de Victoria, au sujet de "l'affaire."

"Bien que M. Mousseau," dit le "Colonist", ne puisse être accusé d'avoir accepté ce qu'il considérait être un pot de vin et bien que la même observation s'applique aux autres de ses collègues qui ont accepté de l'argent pour un vote qu'ils devraient donner, ce n'est pas une raison pour exonérer aucun de ceux qui leur ont tendu un piège. Autant qu'il est possible d'en juger, M. Mousseau est resté honnête homme, sous tous les rapports, jusqu'au moment où on lui a offert de le corrompre. Il a fait preuve d'une grande faiblesse en acceptant de l'argent, ce qui constituait un acte de malhonnêteté flagrante, mais il y a en ce monde grand nombre de gens qui ne sont pas suffisamment probes pour résister à la tentation. Si M. Mousseau ne peut être défendu, on ne peut pas absoudre ceux qui ont été les instigateurs de la tentation. Cette transaction est même plus déshonorante pour eux que pour M. Mousseau, et l'on est porté à se demander comment ils auraient résisté eux-mêmes à une forte tentation. Mais là ne se termine pas l'histoire. Ils voulaient atteindre des personnages plus haut placés que le président du comité des bills privés et c'est pour cela que nous voyons le détective demander à M. Mousseau, s'il serait possible d'aborder le trésorier provincial. M. Mousseau a répondu qu'il ne pensait pas que la chose fût possible. Il pourrait accepter de l'argent, a dit M. Mousseau, mais la chose est douteuse, et, s'il refusait, toute l'affaire serait dévoilée. Le détective dit alors que M. Mousseau ferait mieux de ne pas figurer dans la transaction et qu'il se chargerait lui-même de traiter avec le trésorier. Tout cela est publié au long.

Le détective demanda alors à M. Mousseau s'il pensait que le premier ministre accepterait quelque chose. Celui-ci répondit catégoriquement que la chose ne devait même pas être considérée. Nous sommes d'opinion qu'aucun journal n'est justifiable de publier semblables rapports. Supposons que la scène se passe à Victoria. Si l'on demandait à quelque homme public si un autre personnage de la vie publique accepterait des offres corruptrices, supposons qu'il fasse une prompte réponse négative et qu'il réponde ensuite, si on lui demandait si la personne en question accepterait

un présent, qu'un cadeau différerait entièrement d'une offre corruptrice, existe-t-il un journal, dans la Colombie Anglaise, qui consentirait à imprimer ces choses? Nous sommes heureux de pouvoir déclarer qu'il n'y en aurait pas un. Nous demanderions ensuite si le fait que la question est posée par un détective et que la réponse est enregistrée par un microphone change l'apparence de la cause. Ce dernier cas est véritablement pire que le premier, car on pourrait considérer celui-ci comme un incident d'une conversation ordinaire. Nous espérons que semblable cas ne se présentera plus dans les annales du journalisme canadien. Le plus qu'on a pu prouver, c'est que des hommes malhonnêtes et faibles se glissent parfois dans les corps législatifs, mais nous connaissons tout cela auparavant. D'un autre côté, il est prouvé que nul homme dans la vie publique n'est à l'abri d'accusations dont il lui est impossible de se disculper. Tout ce que des milliers de Canadiens apprendront par la publication de cette histoire, dans un journal de Montréal, c'est le simple fait que M. Mousseau et quelques autres étaient accessibles à la corruption, que M. Mousseau pensait que d'autres pouvaient être corrompus et qu'il a laissé les détectives sous l'impression qu'il supposait que le premier ministre et le trésorier provincial étaient susceptibles de céder à une influence corruptrice, si non à la corruption même, du moins d'une autre manière, lorsqu'en réalité rien ne venait corroborer ces opinions sur les deux ministres et sur des membres de la Chambre dont le nom n'a pas été donné, à moins que ce ne soit les questions adroitement posées par un détective à gages et les évasions d'un homme qui avait accepté son argent corrupteur. Si semblable chose est excusable, la réputation de nul homme public n'est à l'abri."

## LA NOUVELLE LOI DES COLIS POSTAUX

ELLE EST ENTREE EN VIGUEUR  
MARDI MATIN

Depuis mardi matin, à huit heures, la nouvelle loi réglementant le transport des colis par la poste est en vigueur. Le changement fait mardi matin, se résume à ceci :

A l'avenir, on pourra envoyer par la poste des colis pesant six livres, tandis qu'auparavant on ne pouvait pas en envoyer de plus de cinq livres. Ces colis seront livrés à domicile, et c'est ce qui constitue le plus grand changement, car auparavant les facteurs ne livraient à domicile que les colis pesant moins de deux livres et on était obligé d'aller chercher au bureau de poste les colis pesant de deux livres à cinq. Pourtant, c'est là un proviso qui contribuera à rendre plus graduelle l'augmentation de l'emploi de la poste aux colis, l'expéditeur devra ajouter un timbre de cinq cents en plus des frais ordinaires de port, quand le colis sera adressé à un endroit où la livraison se fait par facteurs. De sorte que si un expéditeur de la campagne envoie un colis à Montréal et ne met pas un timbre additionnel de cinq cents sur ce colis, le facteur ne le livrera pas plus qu'auparavant et le destinataire devra aller le chercher au bureau de poste. Cette restriction disparaîtra au premier mai, date à laquelle le poids des colis pourra aussi être de onze livres, au lieu de six seulement.

On voit donc que tout a été prévu pour qu'il ne se produise pas un encom-

brement soudain de colis susceptible de désorganiser le service des postes.

Quand la loi nouvelle sera intégralement appliquée, en mai prochain, les rouages de la nouvelle organisation seront créés et tout marchera sans encombre.

## LA FARCE DES PRIMES

LA PRIME VOTE POUR LES VETERANS  
DE LA GUERRE DES FENIANS

Cet apôtre ardent du militarisme au Canada, le colonel l'Hon. Sam Hughes, met sous le titre de "frais divers" les \$11,000 que ses officiers ont dépensés en frais de voyages, qui achète des automobiles pour ses subordonnés chamarrés d'or, qui construit des salles d'armes et des manèges militaires sur tous les lots vacants qu'il peut trouver au pays et organisa, sur un pied princier, des tournées en Europe pour ses officiers et leurs femmes, à la façon de Rogers un moyen nouveau et apparemment inépuisable de vider le trésor public.

Pendant la session parlementaire de 1912, le Colonel Hughes présenta un projet de loi qu'il réussit à faire passer. Ce projet pourvoyait au versement d'une prime de 100 piastres à tous les vétérans vivant encore qui avaient pris part à la guerre des Fénians. Le Gouvernement estimait alors que le nombre d'hommes qui avaient pris du service actif durant cette guerre était au plus de 10,000 et il fit entendre qu'il n'en restait certainement pas plus de 6000 qui auraient droit à la prime.

Or, le Colonel Hughes, a informé le Parlement l'autre jour, qu'il avait déjà payé les 16,470 demandes de primes. Il y a un nombre à peu près égal d'autres demandes qui n'ont pas encore été considérées, et nous ne sommes pas au bout. On dit même que ces primes ont été distribuées d'une façon si généreuse que l'on connaît des individus en Nouvelle-Ecosse de prétendus vétérans qui l'ont touchée deux fois. Ce pillage des fonds publics, cette distribution de primes à la grosse, constituent un tel scandale que la presse conservatrice elle-même fait entendre des protestations. Dans un article de fond intitulé "La farce des primes" l'Ottawa Journal (Conservateur du 4 février dernier, fait remarquer que le nombre d'hommes qui se sont rendus sur le théâtre de la guerre et qui ont fait ce que l'on peut appeler par courtoisie "du service actif" n'a jamais dépassé 10,000, tandis que il y en a plus de 30,000 qui réclament la prime.

"Si le Gouvernement est disposé à accorder une prime à ces hommes, déclare le journal conservateur, alors nous pourrions tout aussi bien en demander nous tous, tant que nous sommes, peu importe que nous soyons nés ou non au moment de la guerre des Fénians; si nous avions été de ce monde nous aurions été prêts à marcher avec les autres! Que faut-il de plus?"

## LE COUT DE LA VIE LUXUEUSE

UN NOUVEAU RECORD EN FAIT DE  
DEPENSES—QUELQUES  
ECHANTILLONS

Les estimés principaux pour l'année fiscale qui va s'ouvrir et qui ont été présentés au Parlement la semaine dernière atteignent un total de \$190,735,176. On peut voir par ce chiffre que

l'administration adhère toujours à la politique qui rallie tous les éléments du Gouvernement de coalition de M. Borden. C'est la politique exposée sans ambages par M. Nicholson le député conservateur de Queens, P.E.I. mais dont les paroles ont été discrètement enlevées du Journal des Débats "allez-y rondement et dépensez sans compter." Le vote de \$190,000,000 dans les estimés principaux représente une augmentation de plus de \$11,000,000 et demi par comparaison aux estimés principaux déposés à la dernière session. Ils seront suivis, sans aucun doute, de gros estimés supplémentaires qui seront déposés juste à la fin de la session et passés dans la nuit, à l'aide de la clôture, afin d'attirer aussi peu d'attention que possible de la part du public.

Les dépenses ont presque doublé depuis que le Gouvernement Borden est au pouvoir et cependant nous ne voyons encore aucun signe de réduction. Rien n'indique que l'administration se propose d'apporter plus d'économie dans la gestion des fonds publics qui proviennent en grande partie du tarif douanier. La tendance a au contraire une toute autre direction. Il est à peu près sûr que les crédits votés à la dernière session et qui atteignaient un total de \$202,656,166,—exclusion faite des allocations spéciales versées à MacKenzie et Mann etc,—seront largement dépassés cette année. Les députés sont très occupés actuellement à solliciter de nouveaux travaux publics et de nouvelles dépenses pour leurs districts respectifs.

Un résultat direct de cette politique "Allez-y rondement et dépensez sans compter" l'augmentation de \$1,738,013 que l'on a enregistrée cette année dans les crédits nécessaires pour payer l'intérêt sur la dette nationale et le fonds d'amortissement. Cette somme représente à elle seule \$1 de taxe supplémentaire par électeur canadien.

Mais où va donc tout cet argent? Voici un petit nombre d'exemples fort intéressants tirés du dernier rapport de l'auditeur général et qui pourront fournir la matière à réflexion aux contribuables.

1.—Pour 300 cartes de réception le Gouvernement a payé à une maison de bijoutiers d'Ottawa \$20.40. Le seul prétexte plausible pour cette dépense est la série de réception donné à la session dernière dans les restaurants du Parlement par les femmes des ministres.

2.—Un automobile Packard \$4,500 Cette voiture est employée par l'Hon. L.P. Pelletier et les fonctionnaires de son département pour les affaires des postes.

3.—Victor E. Cantin, Québec, 8,600 cartes de visites: \$107.50. A quoi ont servi ces cartes? M. Cantin voulait-il en remettre à tous les électeurs de M. Pelletier dans Québec? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

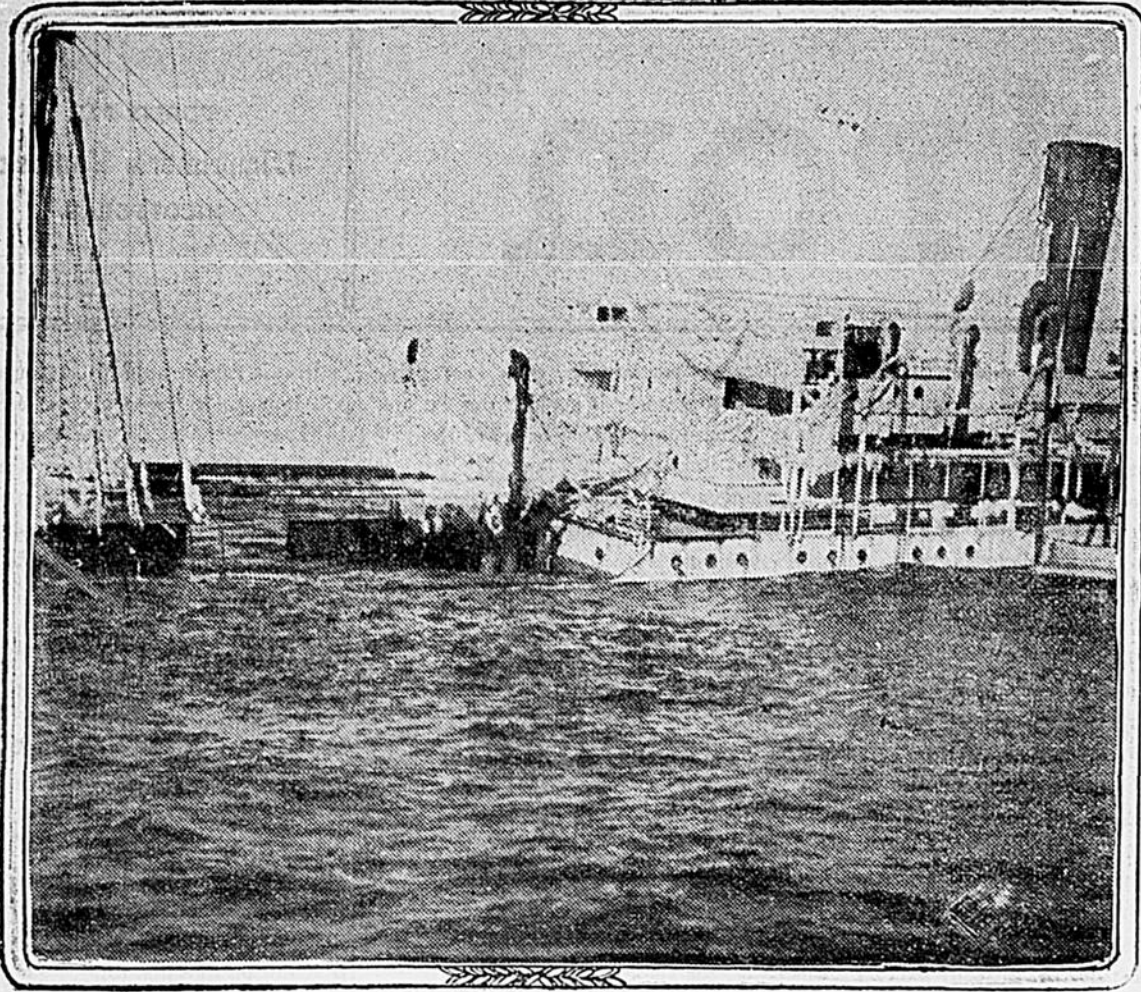
4.—Munitions de guerre: \$683,076. Ceci comprend probablement les boulets dont l'Hon. Sam Hughes se nourrit et quelques verges de galons d'or.

5.—Pour une troupe permanente: \$2,200,183. Ceci pour aider à maintenir l'armée permanente canadienne qui garde nos frontières contre les attaques imaginaires et pour aider à régler à l'aide de la balayette, les grèves ouvrières d'après la politique adoptée l'été dernier sur l'île de Van couver par le Ministre du Travail.

C'est quelques uns des échantillons qui font comprendre pourquoi la dette nationale grossit et pourquoi les dépenses ont augmenté de \$11,000,000 depuis que le gouvernement a pris les rênes du pouvoir.

La Commission du Port réel demande au gouvernement un nouveau prêt de \$15,000,000 pour poursuivre ses travaux d'améliorations.

## Le Cobequid sur les Côtes de la Nouvelle Ecosse



Imaginez l'émotion qui s'empara des passagers de Cobequid quand ils se virent complètement entourés d'un champ de glace et renfermé dans un épais brouillard. Cependant il leur resta une consolation. Grâce à la télégraphie sans fil ils purent donner le signal du désastre et savoir que des sauveteurs venaient à leurs secours.

Cette photographie montre le steamer au milieu d'un immense champ de glace qui le broie pressé et poussé par la force des vagues. Grâce au secours de la télégraphie sans fil les passagers et tout l'équipage fut sauvé. Sans ce secours de la science tous auraient probablement péri et leur fin serait resté un véritable mystère.

## LE COUT DE LA REFORME

LES AVOCATS BENEFICIENT DU FONCTIONNEMENT DE LA GUILLOTINE DU SERVICE PUBLIC

La réforme du service civil, à la manière dont le Gouvernement Borden le comprend, est tout à fait avantageuse pour les avocats, amis du Gouvernement.

D'après le rapport de l'auditeur général les enquêtes légales qui ont été faites durant la dernière session aux termes de la loi des enquêtes et qui ont conduit pour la plupart au renvoi des fonctionnaires accusés de politique active, ont coûté un total de \$35,149. Un avocat M. H. P. Duchemin, qui s'est chargé de cette chasse à l'homme dans les provinces maritimes, a touché pour ses services la jolie somme de \$552. M. J. G. H. Bergeron, ex-député de Beauharnois, un des chefs du parti Borden dans Québec, a reçu \$4,057 pour les enquêtes qu'il a faites au cours de l'année dans cette province. Ce sont là jeux de Princes...

## LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

PROPOS D'UN PROJET RIVAL CHIMERIQUE

Le sénateur Townsend, du Wisconsin, vient de ressusciter une vieille entreprise dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps.

Il s'agit de creuser un chenal ininterrompu, de l'océan Atlantique à Duluth, sur le lac Supérieur, pouvant donner passage à des navires tirant 35 pieds d'eau.

Il y a une dizaine d'années que ce projet a vu le jour pour la première fois. Depuis il était resté en l'air, chargé de poussière à quel point on le révisait.

La question emprunterait le nom de Laurent. Il serait construit par les Etats-Unis et le Canada et l'usage en serait commun aux deux pays. C'est un projet national mitoyen.

Le projet est évalué à une somme de quatre cents millions.

Sans doute, il serait très avantageux pour le commerce et l'industrie de la région centrale de l'Amérique du Nord, de voir des lignes directes de communication océaniques, faisant un lien entre les ports de l'Europe

occidentale et les ports des grands lacs américains.

Mais deux considérations ont fait considérer ce projet comme utopique, au moins pour le présent siècle; l'énorme coût de son établissement et la probabilité que, avant qu'il soit terminé, les navires de fret de l'Atlantique auront un tirage de plus de 35 pieds.

Duluth, port de mer, est autant une utopie que Paris port de mer, en ce qui concerne la grande navigation.

Pour être pratiques, contentons-nous des projets réalisables maintenant et dans la mesure de nos moyens.

Et parmi ces projets, il en est un qui réclame la première place, c'est celui du canal de la Baie Georgienne.

Le canal de la Baie Georgienne ne coûtera que cent millions. Les études en sont faites et l'on a constaté que, outre les revenus qu'il peut donner par ses péages, il peut mettre à la disposition du gouvernement d'énormes forces hydrauliques, dont l'exploitation indemniserait en grande partie l'Etat de ses frais et permettrait d'ouvrir le canal à la navigation sans faire payer de péages.

En outre, ce sera un canal canadien, sous l'autorité absolue du gouvernement canadien et qui ne devra rien aux Etats-Unis.

Maintenant que le Transcontinental National est à peu près terminé, on devrait se mettre immédiatement à l'œuvre pour creuser le canal de la Baie Georgienne.

## L'union n'y règne pas!

Le "Citizen", journal conservateur d'Ottawa attaque Sir Richard McBride, premier ministre tory de la Colombie britannique et s'oppose à sa nomination comme Haut Commissaire canadien à Londres.

L'harmonie la plus parfaite ne semble pas régner au sein de la famille tory. Chacun tire de son côté et veut emporter le morceau, cependant que tous se jalousent et se dénoncent les uns les autres. Jusqu'au grand chef des côtes du Pacifique qui a ses conspirateurs.

## Insistance

Que M. Borden n'espère pas, à l'aveur d'incidents sensationnels, que le peuple de cette province oublie la gravité de la situation économique.

La vie chère se fait sentir à tous. Les mêmes individus: et sa cruelle insistance ne peut les trouver indifférents ou oublieux.

## Sur le gril.

L'hon. Col. Sam Hughes, notre bouillant ministre de la milice est allé, l'été dernier faire, en Angleterre, accompagné d'un brillant état-major de vingt-deux officiers, un voyage de pacha qui a coûté la bagatelle de vingt-quatre mille piastres au Canada.

Aujourd'hui, le beau temps est passé: le quart-heure de Rabelais se pose devant lui. Il faut répondre aux représentants du peuple, et motiver l'emploi si extravagant des deniers publics.

Après le plaisir, ce sont les comptes, et l'hon. Sam Hughes est mal à l'aise sur le gril inquisiteur où le tiennent les députés de l'opposition qui se font les champions du peuple. Qu'il paie ses frasques!

## Produits laitiers, fruits et réfrigération

L'industrie du lait et celle des fruits ne seraient guère praticables sans l'emploi des procédés de conservation par le froid, car leurs produits seraient vite détériorés. Sans l'aide du froid artificiel, la vie coûterait encore beaucoup plus cher qu'elle ne coûte actuellement et il nous serait presque impossible de créer des débouchés à l'étranger. A cet égard, les produits dont nous parlons ont une relation étroite, et c'est pourquoi leur contrôle a été confié à une division unique du Ministère de l'Agriculture, celle du Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Ce service confié à M. J. A. Ruddick est devenue une vaste administration qui embrasse le contrôle de toutes les phases de la production, de l'étable et du verger aux grands marchés du Royaume-Uni. Le service de l'industrie laitière encourage les cultivateurs à accroître la production de leurs troupeaux, et à cet effet publie des instructions pour enseigner les meilleures méthodes de fabrication du beurre et du fromage.

Le service des fruits cherche à éclairer les producteurs sur l'état des récoltes, à leur apprendre les bonnes méthodes de productions et de vente, et à assurer aux fruits canadiens la faveur des consommateurs. Le service de la réfrigération prête son concours aux institutions qui ont à employer le froid, pour l'érection des entrepôts voulus; il accorde, pendant les chaleurs, des subsides aux chemins de fer qui transportent les fruits et les produits laitiers, pour leur matériel de réfrigération, et sa sollicitude s'étend même aux installations frigorifiques des transports maritimes. Le service de l'extension des marchés exerce un contrôle étroit

sur la manutention des produits agricoles périssables, en transit, et, à l'occasion, adresse des observations aux compagnies de transport sur les améliorations qu'elles devraient apporter à leur matériel. Une de ses nombreuses attributions consiste à tenir un registre ou sont soigneusement consignés, chaque semaine, les prix de gros de tous les produits de la ferme, et à publier ces prix dans le rapport annuel de la division.

Les attributions que nous venons d'énumérer sont loin de représenter toute l'activité de cette administration officielle. Nous nous sommes bornés à indiquer celles qui ont une relation étroite avec la hausse du coût de la vie. Elles sont choisies plus ou moins au hasard dans le rapport annuel de la dernière année fiscale qui contient une somme considérable de renseignements utiles et qui forme un volume contenant un exposé général du commissaire et huit appendices. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

## Canada life assurance.

ENCORE UN BILAN MAGNIFIQUE.—AUGMENTATION DE L'ACTIF: \$3,860,000.

C'est aujourd'hui une habitude ancienne que de constater que chaque année les affaires du Canada Life Assurance prennent un plus grand développement.

Les polices émises en 1913 s'élevaient à près de \$17,000,000, ce qui en porte le total à \$153,121,364. Les recettes provenant des primes s'élevaient à \$4,731,845 et les recettes provenant de l'intérêt des placements est de \$2,488,433. Les recettes totalisées de l'année s'élevaient à \$8,094,886, soit une augmentation de 700,000 sur celles de l'année précédente.

L'actif s'élevait maintenant à \$52,161,795, ayant pris pendant l'année une plus-value de \$3,860,000.

Il convient de signaler que l'administration du Canada Life a toujours eu pour but la force, la solidité inébranlable de la compagnie plutôt que son développement. Son président M. E. W. Cox a annoncé l'évaluation de toutes les obligations détenues par la compagnie, de manière qu'elles soient soumises au système d'amortissement. Par ce système la compagnie se met en mesure d'attendre leur échéance pour remboursement et ne tient pas compte des fluctuations du marché, mais les évalue à leur prix d'achat.

Le conseil d'administration a émis un vote de regret de la mort du sénateur Cox, ancien président de la compagnie. Son fils, l'actuel président de la compagnie, a déjà une longue expérience dans l'assurance, attendu qu'il y a consacré sa vie. Il est très estimé dans le monde financier et nul doute qu'il remplacera dans la mesure du possible, la haute personnalité du président disparu.

## Les bizarreries de la foudre

Les bizarreries de la foudre ne se comptent plus; mais il est probable que l'on a rarement vu un cas aussi surprenant que celui-ci:

Ces jours derniers, le tonnerre tombe sur un vieux colombier abandonné dans lequel six personnes, dont deux chasseurs, avaient cherché un abri contre l'orage. Une boule de feu éblouissante passe par la manche de chemise d'un des hommes, sort par le bas du pantalon, sans brûler les vêtements ni blesser le sujet: de là, va serpenter autour du corps d'un jeune garçon sur la peau duquel elle trace une sorte d'écharpe.

Enfin, après avoir brisé la crosse et ouvert la clef de fermeture de l'un des fusils sans faire partir l'arme pourtant chargée, la redoutable météore disparaît, laissant derrière lui un nuage de poussière, de fumée et de soufre que les rescapés durent fuir pour ne pas être asphyxiés.

Le fait s'est passé aux environs de Marseille, il est vrai; mais il n'est pas moins absolument authentique.

# Gateaux, Biscuits, Pâtisseries.

Ce qui a fait, ce qui justifie la vogue sans cesse croissante de la

## Farine St. Lawrence

c'est sa haute qualité. Toute personne qui s'en est servie pour Gâteaux, Biscuits ou Pâtisseries en a obtenu des résultats tellement satisfaisants qu'elle l'a non-seulement adoptée définitivement, mais encore qu'elle la recommande chaleureusement dans le cercle de ses relations.

Le volume des ventes—toujours croissantes—consacre le succès des marques de Farine 'St. Lawrence'.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED  
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 8741.  
'La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys'.

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes ordes

### Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

# BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

## Les Trottoirs en Béton

### Ne nécessitent aucune réparation

NON-SEULEMENT, ils sont meilleurs en premier lieu, mais en fin de compte ils sont moins coûteux que toute autre sorte de trottoirs. Ils sont nets, permanents et sûrs. Ils ne contiennent rien qui soit de nature à manquer, et de plus, ils ne sont pas glissants. Ils améliorent l'apparence d'une maison, et ils sont, pour la maîtresse de maison, une source de très grande satisfaction, pour la raison qu'ils empêchent les enfants de patauger dans la boue, ils empêchent les rhumes qui pourraient être contractés par l'humidité aux pieds, et ils n'occasionnent pas les marques de chaussures sales sur les planchers et les tapis. Un fait plus important à considérer, c'est qu'ils ne s'usent jamais, et n'ont jamais besoin de réparations.

Notre brochure gratuite "Ce que le cultivateur peut faire avec le béton" vous donne une foule de renseignements sur les trottoirs en béton, les caves, les entourages de puits en béton, et comment les construire, sans compter une foule d'autres détails nécessaires sur la ferme.

Ecrivez-nous aujourd'hui pour en faire la demande.

Bureau d'Informations pour le Cultivateur  
Canada Cement Company Limited  
521 Edifice Herald, Montreal

# LA FRITURE HUMAINE

L'Histoire se répète sans cesse, aussi bien dans ses pages affreuses que dans ses pages héroïques.

Nos lecteurs n'ont pu lire sans un frémissement les horribles tortures infligées par les Arabes aux petits soldats italiens qui se battaient dans les murs de Tripoli. Ce n'est point là pourtant un fait nouveau, et le général Bruneau qui commande aujourd'hui la 33e division d'infanterie, va nous raconter le supplice analogue, aux mains des mêmes Arabes, lors de l'insurrection algérienne de 1871.

Ce fut une rude journée. Quand j'y pense, j'en ai encore le frisson!

Nous montions en tirailleurs à l'assaut des Ait-Lhassen, dont la ceinture de vieux murs en pierres sèches et de caotus épineux se ponctuait de légers flocons de fumée. Tout autour de nous les balles s'écrasaient avec un bruit mat contre les troncs noueux des oliviers et les rochers calcinés par l'ardent soleil de juillet.

Nous arrivions maintenant à portée efficace des grands moukhalas, et mes zouaves tombaient un à un, avec des exclamations sourdes ou des cris de colère; mais l'élan du bataillon n'en était pas retardé.

Tout le monde savait que deux des nôtres étaient tombés la veille entre les mains de l'ennemi: mon capitaine et mon sergent-major.

Ils marchaient derrière la ligne de nos tirailleurs, à leur place de combat, lorsque dans un fourré de lentisques, sans doute, ils avaient dû être surpris, bâillonnés et emportés vivants car toutes recherches avaient été vaines.

Une angoisse terrible nous étouffait le cœur en songeant à la cruauté de nos adversaires. Dans quel état allions-nous les retrouver?

Quand nous ne fûmes plus qu'à une centaine de mètres, un commandement bref éclata comme une fanfare:

—Clairons, sonnez la charge!

Le commandant brandit sa grande latte triangulaire, et l'abaissant ensuite dans la direction du village, hurla d'une voix formidable:

—En avant! En avant! Sauvons les camarades!

Ce fut une ruée éperdue, où les balles trouaient les poitrines, cassaient les têtes comme des coquilles de noix; puis la lutte corps à corps, baïonnette contre yatagan, au milieu des hurlements de la marmaille et des vociférations des femmes qui nous lapidaient du haut des toits. Nous avançions malgré tout, lorsque soudain des appels désespérés parvinrent à nos oreilles.

—Au secours! Au secours! Je meurs!

Horreur! C'était la voix du capitaine!

Je m'élançai comme un fou, suivi par tous les zouaves qui étaient auprès de moi, puis je débouchai sur une sortie de petite esplanade formant terrasse, probablement la place de la prière, et je poussai un cri de rage.

Deux hommes entièrement nus étaient étendus, pieds et mains liés à de solides piquets plantés dans le sol, cependant que quelques vieilles femmes au col décharné, aux cheveux embroussaillés, accroupies comme les harpies de la fable, étaient littéralement vautrées sur les corps pantelants de nos camarades. Les unes arrachaient, à chaque coup de leurs griffes qui dégouttaient d'un sang vermeil, de longues lanières de peau; d'autres, plus expertes en l'art de torturer, promenaient l'extrémité incandescente d'un tison sur les paupières, les narines et les lèvres de ces malheureux.

Toute la bande s'enfuyait à présent avec des hurlements de hyènes surprises; mais en un clin d'œil les baïonnettes entrèrent jusqu'à la garde dans les reins des fugitives. Cependant deux d'entre elles, plus enragées que les autres, qui continuaient à s'acharner sur leur victime, avaient été épargnées par mes hommes et ligotées comme saucissons avec des cordes de tentes.

Je m'étais précipité de mon côté vers nos martyrs et j'avais coupé d'abord les liens qui les immobilisaient. Mon capitaine était mort; son âme impavide et farouche était montée au ciel dans un nuage de lumière. Oh! le regard fixe de ses yeux aux paupières sanglantes et à moitié calcinées!

Mon sergent-major respirait encore et sous nos soins empressés reprenait peu à peu ses sens: mais tout son corps n'était qu'une plaie, et de temps en temps un tremblement convulsif le secouait de la tête aux pieds, pendant que ses dents claquaient comme des castagnettes.

Je m'arrachai à cet affreux spectacle, car on se battait encore là-haut, et je rejoignis en courant le gros de ma compagnie, aux prises avec ceux des défenseurs du village qui avaient pu s'échapper et qui s'étaient réfugiés dans une vieille koubba entourée d'une ceinture épaisse de figuiers de Barbarie.

Un quart d'heure après, les derniers Ait-Lhassen, s'apercevant que leur ligne de retraite allait être coupée, fuyaient en désordre à travers les rochers.

L'affaire était terminée. A la sonnerie de l'assemblée, les compagnies se reformaient en silence, et j'étais en train de raconter au commandant l'horrible sort de nos infortunés camarades, lorsque tout à coup un hurlement lugubre et prolongé monta des profondeurs du village.

—Bou! ou! alia! Bou! ou! alia! Bou! bou!

C'était quelque chose de terrible et qui prenait aux entrailles, un cri comme ceux qui jaillissent du gosier des femmes en couches.

Nous nous regardions tout pâles, lorsque le commandant me dit brusquement:

—Vous avez laissé des hommes auprès des corps?

Et comme je répondais affirmativement:

—Alors j'ai peur de comprendre. Vos zouaves adoraient leur capitaine; ils doivent être en train de le venger. Que personne ne bouge! cria-t-il à haute voix en se retournant vers le bataillon. Vous, venez avec moi!

Nous courûmes à la petite esplanade où j'avais laissé le blessé et le mort. Les hommes auxquels j'avais confié leur garde avaient un air singulier qui me frappa tout d'abord. Leurs visages étaient contractés par une effroyable impression de haine assouvie et leurs regards étaient tournés du côté d'une grande maison kabyle adossée à la paroi du rocher. C'est de là que partait l'horrible clameur.

Une épaisse fumée sortait par les interstices de la toiture, et dans l'encadrement de la porte, on apercevait une clarté rougeâtre. D'un bond, le commandant fut sur le seuil, et je le vis reculer comme terrifié. Je regardai à mon tour.

—Oh! ne puis-je m'empêcher de crier! Un feu avait été allumé au pied de ces énormes jarres dans lesquelles les Berbères conservent leur provision d'huile, et une odeur âcre de friture humaine empestait l'air. Des bords de l'ouverture émergeaient les têtes des deux vieilles tortionnaires, atrocement convulsées et semblables à ces figures de damnés que Delacroix fait surgir de la mer de feu autour de la barque qui porte Dante et Virgile.

Je vis le commandant lever son revolver: deux détonations retentirent et toute plainte cessa.

Un silence lugubre régnait maintenant dans la vaste salle, où l'on entendait, plus que le crépitement des branches de lentisque qui achevaient de se consumer.

Nous sortîmes enfin de cet enfer, et après avoir contemplé longuement le blessé et le mort:

—Il eût mieux valu fusiller ces misérables femmes, conclut le commandant. Mais je serais curieux de savoir ce qu'auraient fait en pareille circonstance messieurs les humanitaristes si, au lieu de galonnards, ils avaient trouvé deux de leurs amis en pareil état!

## KAGOSHIMA

La terrible catastrophe qui vient de mettre le Japon en deuil et qui rappelle par ses détails l'effrayante hécatombe du mont Pelée à la Martinique, remet sur l'écran une ville dont il fut beaucoup parlé, dans les milieux religieux du monde entier, il a plus de trois cent cinquante ans. C'est, en effet, à Kagoshima, une ville de 70.000 habitants, située dans la province de Satsuma au sud de l'île de Kiu shiu, que le missionnaire jésuite, St François Xavier, mit pied sur la

terre de Nippon le 15 juin 1549. Accompagné de deux autres missionnaires, les Pères Juan Fernandez et Cosmo de Torres, et d'un Japonais converti pendant leur séjour à Goa, il fut reçu à bras ouverts par le Daimyo de Satsuma qui devint son premier prosélyte.

Ces hardis apôtres de la doctrine chrétienne restèrent près de treize mois à Kagoshima et pendant cette période firent plus de cent convertis à la religion catholique, mais une famine survint, et les prêtres bouddhistes, alors très puissants parvinrent à convaincre le Prince que la misère de son peuple était une punition envoyée par les dieux pour avoir écouté "les mendiants occidentaux", qui l'avaient détourné de son devoir envers eux. Le Daimyo supplié par sa mère de suivre les conseils des prêtres japonais, défendit sous peine de mort à ses sujets d'assister aux prédications des missionnaires, et ceux-ci, handicapés par le fait qu'il leur fallait faire interpréter leurs sermons par leur disciple japonais. Paul de Ste Foy, décidèrent de partir pour une région plus propice. Après bien des mésaventures, ils arrivèrent à Hirado, le principal port du commerce extérieur du Japon, où ils furent plus heureux qu'à Kagoshima.

Il se trouvait qu'il y eut mouillée dans le port trois navires portugais, et le Daimyo et les autres grands nobles de la province ne furent pas peu surpris de voir avec quelle déférence ces "hommes en loques" étaient reçus par les officiers, richement parés, de ces bâtiments d'où partirent des saluts de coups de canon, et dont les ponts furent décorés en l'honneur des missionnaires. Conduits par les officiers eux-mêmes au palais du Daimyo, ils ne tardèrent pas à faire des convertis mais François Xavier, impatient d'arriver à Kioto, la résidence des Empereurs, à qui il voulait demander l'autorisation de prêcher la religion catholique dans tout le Japon, ne fit qu'établir une mission à Hirado, qu'il confia aux soins de son dévoué disciple Cosmo de Torres, et partit lui-même à destination de Kioto.

Il se fit accompagner par Fernandez et un converti japonais, baptisé du nom de Bernard, et firent une halte d'environ un mois à Yamaguchi, où était le château de Mori, Daimyo de la province de Nagato, qu'il gagna à sa cause. Puis, il repartit dans la direction de Kioto, mais bien que la distance entre Yamaguchi et la capitale ne soit que de 480 kilomètres, le saint et ses compagnons n'arrivèrent à Kioto qu'au mois de février 1551, après un voyage de trois mois rendu très dur par l'extrême froid et le manque d'argent et de guides.

À la capitale, hélas! ils ne firent que rencontrer obstacle sur obstacle. Le Shogunot des sanglants Ashikagas tira à sa fin dévastant le pays par la guerre civile, la rapine et l'oppression. St-François, qui avait déjà appris la langue japonaise, prêchait sur les places publiques, mais personne ne l'écoutait et il dut renoncer à ses efforts. Il apprit, en même temps, que l'Empereur n'avait aucune autorité administrative, et que celle du Shogun lui-même ne s'étendait pas plus loin que les limites du Go Kinai, des cinq provinces: Yamato, Yamashiro, Sesshu, Izumi et Kamachi, qui entouraient la capitale.

Sans perdre de temps les missionnaires revinrent sur leurs pas et s'établirent pendant quelque temps à Yamaguchi, et plus tard à Bungo, où leur succès fut tel qu'il les récompensa pleinement des efforts qu'ils avaient faits inutilement pendant les deux années précédentes. Le nombre de convertis croissait de telle sorte que, bientôt, la religion de la province de Nagato fut celle du Christ, et que les moines bouddhistes furent forcés de quitter le pays pour d'autres régions que les missionnaires portugais n'avaient pas encore visitées.

Mais bientôt François Xavier fut rappelé aux Indes et, après avoir terminé l'organisation de la propagande qu'il avait entreprise au Japon il quitta Bungo, en novembre 1551, emmenant avec lui deux Japonais convertis qu'il désirait envoyer à Rome, avec des nouvelles de la première mission catholique au Japon. Un des deux, cependant, est mort à

## LA TEINTURE DOMESTIQUE



ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

**DY-O-LA**

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, - Montreal

Goa, mais l'autre, Bernard, qui avait accompagné le saint pendant son voyage à Kioto, est arrivé à Rome, puis il est mort. St François Xavier lui-même mourut sur une petite île, à l'embouchure de la rivière de Canton, le 2 décembre 1552 après avoir visité les missionnaires qu'il avait laissés à Goa, et au moment où "après avoir amené l'Orient sous le doux joug de Jésus Christ", il fut sur le point de partir pour l'intérieur de la Chine y fonder une nouvelle mission.

En 1587, trente huit ans après l'arrivée de St François Xavier à Kagoshima, il y avait plus de deux cent mille chrétiens au Japon et pour citer les lettres envoyées par le grand apôtre au général de son ordre à Rome: "L'Eglise était devenue si belle et si florissante que l'on pouvait la comparer à un oranger chargé de tous côtés de fruits et de fleurs." "Elle était comme un navire, toutes voiles dehors, poussé par le vent des ailes du St Esprit et qui découvrait chaque jour des nouveaux-pays et des nouveaux convertis."

## LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00 Actif du Fonds de Pension, le 31 Dec. 1913, 423,745.31

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Dec. 1913

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,260	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
31 Décembre 1913.	349	24,492	47,957	423,745.31

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

BUREAU CHIEF: 126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.

### Vente par autorité de Justice

Re Succession Joseph Fontaine AVIS PUBLIC

Le samedi, dix-sept février 1914, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique, en la cité de St-Hyacinthe, dit district, sur les lieux, l'immeuble suivant, dépendant de la dite succession, savoir:

Un emplacement sis et situé en la cité de St-Hyacinthe, à l'angle des rues Larocque et St Pierre, et mesurant cinquante pieds de front sur la rue St-Pierre par quarante-cinq pieds de profondeur, connu et désigné comme étant la juste moitié du lot No. 397 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hyacinthe, tenant en front la rue St Pierre, en profondeur l'autre partie du dit lot appartenant à Ls. Fontaine, l'autre côté Léopold L'Heureux avec les bâtisses et dépendances y contraintes.

Pour les conditions s'adresser au bureau du Notaire soussigné, à Saint Hyacinthe.

Armand Boisseau de MORIN & BOISSEAU 16 St. Denis, St. Hyacinthe.

### BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et fer

Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empêcher de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.

Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.

## GIN CROIX-ROUGE

### Explorateurs et Chasseurs

Quand vous partez pour un voyage d'exploration ou une partie de chasse, où vous aurez à subir des changements de température, n'oubliez pas que contre le froid et l'humidité, rien ne vaut un bon verre de

## Gin Croix Rouge

Cette bonne eau-de-vie de genièvre tonifie, réchauffe, fortifie l'organisme contre les intempéries.

Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE MONTREAL.



**PROTEGEONS-NOUS**

Toutes les mesures d'hygiène que prennent les autorités pour protéger le public contre la consommation, si excellentes soient-elles, exigent la coopération de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés fournissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé, en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la bouteille.

**L'ECONOMIE INTELLIGENTE**

L'économie est une des qualités les plus indispensables pour une femme, une de celles qui rendent le foyer meilleur, plus accueillant, plus doux. Avec le même budget, la femme économiste donne aux siens plus de confort ou plus de luxe suivant la situation. Je crois bien qu'en principe toutes, ou presque toutes les femmes, ont la bonne intention d'être économes, mais combien peu arrivent à ce que j'appellerai "l'intelligence de l'économie". Une femme n'est pas économiste intelligent, à mon sens, quand, avec un petit budget de toilette, elle achète de la mauvaise qualité, de la "camelote" pour payer moins cher. On l'a dit avec raison: "Le bon marché est toujours cher". En effet il faut renouveler souvent de semblables achats, la dépense totale reste la même, pour le moins, et certes le résultat est moins profitable au point de vue de l'économie. De même une femme économiste qui se prive systématiquement de tout ce qui fait le charme de la vie, l'élégance, les gentils colifichets, un peu d'inutilités agréables, me paraît pratiquer une économie peu séduisante, pour elle d'abord, pour les autres ensuite. Cette vertu farouche est généralement peu appréciée de chacun, de la gent masculine en particulier. Une femme de goût, qui s'y connaissait, l'a dit excellemment: "Il faut que les femmes aient un mérite aimable et joignent les grâces aux vertus".

L'homme est vaniteux par essence, il aime que l'argent qu'il apporte dans le ménage "représente"; il a le goût du confort, de l'élégance, du luxe parfois. L'épouse excellente mais rigoriste, qui le sèvre de ces jouissances par économie, poursuit un but louable, mais atteint généralement un résultat

désastreux. Le mari a l'air de se soumettre, pour avoir la paix, mais en réalité il ne cède qu'en apparence et va chercher ailleurs, restaurant, café, cercle—ou pis encore—la part de superfluité qu'il réclamait. Ne vaut-il pas mieux, dans ce cas, se conformer aux goûts de son mari et jouir avec lui des agréments de la vie?

Ayons donc l'économie aimable et non sévère, et tâchons de donner avec nos ressources le plus de bien-être possible. Comparons, consultants, agissons avec l'aide de femmes entendues qui ont de l'expérience, de l'ingéniosité, de l'habileté. Ne disons jamais: "C'est impossible". Nous pouvons toujours quand la nécessité nous pousse! Et c'est tellement intéressant, stimulant, ce beau courage qui ne désarme jamais, qui veut toujours davantage, toujours mieux pour les autres, les chers autres du foyer familial.

C'est aussi pour que les siens aiment encore plus le foyer, pour qu'ils en soient fiers, que la femme ingénieuse met tous ses soins à briller de son mieux, avec les moyens dont elle dispose. Que de maris sont retenus à la maison quand ils peuvent recevoir leurs amis de façon correcte et agréable! Ils sont flattés, et, inconsciemment, ils s'en attribuent le mérite: cette femme si habile, maîtresse de maison incomparable, elle est à eux, ils l'ont choisie, ils l'ont fermée: ils diraient presque qu'ils l'ont "dressée"! Laissons leur cette charmante illusion qui met de l'huile dans les rouages compliqués de la machine conjugale; glissons sur cette petite faiblesse qui n'est pas leurs belles qualités de travail, de courage, de responsabilité, et flattons doucement leur vanité pour qu'ils se plaisent chez eux: cela ne fait de mal à personne!

Puisque nous avons avoué en cachette que nos maris sont un peu vaniteux, nous savons toutes qu'ils aiment, quand ils sortent avec nous, à être fiers de notre élégance. Alors même que les sentiments tendres ont disparu, le mari possesseur par nature, veut que sa femme, la chose à lui, lui fasse honneur. Malheur aux petites femmes qui par économie certes, mais par une économie bien mal comprise, bien peu intelligente, bien dangereuse pour la paix du ménage, infligent à leur mari l'humiliation de les emmener, mal fagotées, dans leurs pauvres robes démodées ou indéfiniment retapées! Les comparai-

sons sont trop faciles, hélas! —Mon mari me donne tant par mois, direz vous. Comment voulez-vous que j'arrive à être élégante, à donner du confort dans sa maison, à recevoir souvent? Je ne veux rien sacrifier sur l'éducation de mes enfants. Que faire?

Oui, cela est difficile et complexe. Ce qui doit consoler et encourager, c'est que le problème reste à peu près le même pour toutes. Quand le budget est plus fort, le train de vie est plus coûteux, les obligations plus nombreuses et les difficultés sont pareilles.

Presque toutes, dans la bonne bourgeoisie, les femmes sont tenues avec leurs ressources à certaine représentation, à une élégance à laquelle on ne peut pas renoncer sans déchoir: comme tout est relatif, les ressources sont toujours insuffisantes pour les besoins. Je vois autour de moi des femmes dont la situation pécuniaire est de beaucoup supérieure à d'autres: Or, ce sont les mêmes embarras, les mêmes inquiétudes devant les dépenses imprévues, les mêmes combinaisons savantes pour arriver à nouer les deux bouts.

La bourse "d'argent mignon", comme on disait autrefois, est aussi menue dans toutes les situations, surtout dans les villes, où la vie est devenue si coûteuse, avec des exigences de toutes sortes. Donc consolons-nous et luttons pour l'harmonie, l'élégance, la joie de notre foyer. Mettons en œuvre les mille ressources de notre intelligente économie pour pouvoir "représenter" convenablement, et saluons comme une douce victoire toutes les améliorations que nous aurons pu apporter, par notre sagacité et notre goût, dans ce superflu qui devient, de jour en jour, plus indispensable à une époque où celui qui ne se défend pas risque d'être la proie—ou la dupe—des autres...

**LE CARACTERE PAR LES YEUX**

Nous avons le langage des yeux, des dents, des mains, du nez, etc. Voici qu'un professeur de Cologne, se fait fort de deviner le caractère d'une personne d'après sa vue! L'homme ou la femme—qui a une vue normale et qui ne porte pas de verres est généralement soit un fat soit un "terne".

Le myope est généralement un fin lettré et un érudit... Mais celui dont la myopie est trop accentuée, est un "petit esprit" et un "fouinard". Le presbyte est, ou bien un vieil-

lard débonnaire ou bien un aimable indifférent.

Quant à celui qu'il a un œil myope et l'autre presbyte, il est prédisposé à la folie.

Les yeux bleus indiquent la douceur la tendresse, la tendance à la contemplation; dans un visage pâle se sont deux parcelles du ciel tombées dans le calice d'un lys; dans un visage brun, deux étoiles au milieu des nuages. Les natures sentimentales sont caractérisées par les yeux pruns ou couleur noisette.

Les personnes au regard vague se plient facilement aux circonstances de la vie, et celles dont les yeux ont des reflets verts sont raisonnables et courageuses.

Les yeux d'un ton gris, à reflets changeants, mais où dominent les teintes bleues ou orange, dénotent une forte intelligence, un caractère impressionnable, beaucoup d'initiative et des tendances artistiques. Quant à l'œil noir, il décèle une âme terrible.

**A Louer**

L'Union St Joseph de St Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq votes de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelque chose de ces votes pourront s'adresser à Mr. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St Joseph de St Hyacinthe.

L'Union St Joseph de St Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (Safe) de bonne grandeur, à bas prix s'adresser au même.

Téléphone 423 Rue Girouard

**Dr A. BEDARD**

CHIRURGIEN DENTISTE  
Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité :  
OUVRAGE EN OR  
Ponts et Couronnes.  
SAINT HYACINTHE

**Bière Dawes'**  
CHERCHER CETTE ETIQUETTE



**The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.**

Horaires des trains, corrigés au 28 Sept. 1913.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,  
Gen. Passenger Agent.  
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe  
Téléphone 28.

**Depuis au-delà de Cinquante Ans.**

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow.

**Amateurs de Volailles**

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour qui-conque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA  
Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE  
Tapis, Prêlarts, Portières  
et Rideaux  
Chez  
**EUG. L. DESAUTELS**  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**Horaires des Trains.**

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

3.15 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Samedi seulement.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à  
F. C. BOUVETTE, Agent.

**LE PACIFIQUE CANADIEN**

1er JUIN 1913

**HORAIRE**

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non garanties

**DÉPARTS DE ST. HYACINTHE**

Gare du C. P. R.  
8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

**ARRIVÉES A ST. HYACINTHE**

Gare du C. P. R.  
8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

7.25 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc. Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m. Pour billets et renseignements s'adresser à  
L. BARCELOUX,  
Agent des Billets  
R. E. CODERRE,  
Agent pour la Ville.

**VIN St. Michel**

Gaité, Fraicheur, Beauté

sont les attributs de la santé, sont les gages d'un sang pur, riche, généreux, que vous assurera l'usage régulier du

**VIN ST-MICHEL**

le régénérateur du sang, le régulateur de la santé de la femme et de la jeune fille.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir

**BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,**  
SEULS AGENTS  
**MONTREAL.**  
EASTERN DRUG CO., BOSTON, Mass.  
Agents pour les Etats-Unis.

Les enfants pleurent pour avoir le  
**CASTORIA DE FLETCHER**

## "Mes Reins Me Faisaient Souffrir Tout Le Temps"

Les GIN PILLS (Pilules de Genièvre) les ont guéris.

Il n'y a que ceux qui souffrent de la maladie des reins à torturés qui comprennent ce que M. Trumper a souffert. Comme employé de chemin de fer, il avait à accomplir toutes sortes de travaux. L'effort constant qu'il avait à faire pour se redresser affaiblissait les reins.

J'ai reçu une boîte échantillon de GIN PILLS et elles m'ont grandement soulagé. Mes reins étaient dans une condition si précaire que je ne pouvais me redresser ou me pencher sans douleur. En effet, ils me faisaient souffrir presque tout le temps. J'ai pris trois boîtes de GIN PILLS, tout en travaillant tout le temps à deux besognes fatigantes sur le chemin de fer et je n'ai pas perdu une journée.

FRANK TRUMPER, Napanee, Ont. 50c la boîte—6 pour \$2.50. Chez tous les marchands ou vendues directement si vous ne pouvez les avoir chez votre pharmacien. Une boîte échantillon gratuite en mentionnant ce journal.

National Drug and Chemical Co., of Canada Limited, Toronto. 174F

## Suite des Nouvelles Locales

—Mardi dernier M. Z. Di Muro, trésorier de la défunte association des barbiers et secrétaire de l'union 455 a fait son rapport sur les événements qui ont précédé et accompagné la dissolution de la dite association par la Législature de Québec, le 20 janvier dernier. Les barbiers de notre ville étaient représentés à cette réunion.

—Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que M. Charles Quéry, l'éloquent orateur si avantageusement connu en notre ville, retenu chez lui par une maladie assez grave depuis une quinzaine de jours est actuellement en voie de parfait rétablissement.

—Nos plus sincères sympathies à M. François Langelier, lieutenant gouverneur de la province, ainsi qu'à toute sa distinguée famille dans le deuil qui vient de la frapper par la mort de son frère M. Louis Langelier de Montréal. Il était âgé de 88 ans et il était employé du Palais de Justice de Montréal. Sa sœur Mme Houle est morte la semaine dernière, à l'âge de 81 ans, à St Liboire.

—L'Harmonie Concordia de Montréal a donné dimanche dernier un concert musical autour duquel l'on a fait entendre les principales compositions de nos auteurs canadiens. Celles de M. Léon Ringuet, notre distingué directeur de la société Philharmonique ont compté pour une forte partie. Nous le félicitons de son beau succès.

—La sortie avec dames que les Infatigables devaient faire hier soir a dû être remise à plus tard vu la très froide température. Les membres seront avisés de la date à laquelle cette sortie aura lieu par avis spécial.

—Le Canadien de Montréal, donnera dimanche prochain à la patinoire Yamaska une exhibition de Hockey. Au nombre de ceux qui ont promis de venir jouer en notre ville l'on peut mentionner Vézina, Berlinguette, Dubault et Jetté. Qu'on se le dise.

—M. Paul Wingender vient d'être nommé détective provincial. Il a prêté le serment d'office ces jours derniers devant l'honorable juge Choquette de Montréal.

—M. B. J. Hébert, artiste photographe de notre ville informe sa nombreuse clientèle qu'il s'absentera la semaine prochaine pour assister aux cours de l'école des artistes photographes de la province de Québec.

## VINGT ANS DE MARIAGE

A l'occasion de leur vingtième anniversaire de mariage, les nombreux parents et amis de M. et Mme Philibert Dussault de La Présentation se sont réunis mardi pour leur présenter leurs vœux d'amitiés et leur souhaiter une bien longue vie.

D'abord il y eut lecture d'une adresse par M. Joseph Audette, réponse par M. Dussault et ensuite présentation de riches et nombreux cadeaux. En plus du chant et de la déclamation, l'orchestre de St Hyacinthe engagé pour la circonstance exécuta un fort joli programme musical.

Parmi les invités l'on remarquait MM. et Mmes. Joseph Audette, Z. Larivière, Arthur Michon, Frs. Chenette, Josaphat Chenette, Arthur Chenette, Ed. Charbonneau, Pierre Phaneuf, J. Bte. Bernard, Uld. Phaneuf, Toussaint Leclerc, Jos. Giasson, Napoléon Ménard, Pierre Racette, Louis Leblanc, Charles Duquette, Adélaré Bazinet, Georges Dasmaraïs, Ed. Bousquet, William Gagnon, Léon Germain, Stanislas St Jean, Orice St-Jean, Horm. Messier, Ludger Millette, Emile Meunier, Adélaré Gauvin, Osias Blanchette, Napoléon Beaugard, François Leblanc, Pierre Leblanc, Mlles Amilda Michon, Georgianna Audette, Palmire Gauvin, M. et Mme. Joseph Michon, MM. et Mmes, Wilfrid Chapedelaine, Philibert St Germain, D. Beauchemin, Pierre Racine, Jos. Berthiaume, P. Dufour, Hilaire Gervais, A. Rodier, E. Laliberté de St Hyacinthe; MM. et Mmes. Jos. Larchevêque et Em. Larchevêque de St Barnabé, M. et Mmes. Pierre Fontaine et Jos. Michon de St Thomas d'Aquin; MM. et Mmes. Hormidas Bienvenu, Josaphat Audette de Saint-Charles; MM. et Mmes. William Dussault et Miasel Richard de Saint-Denis; MM. et Mmes. Georges Dussault et Apollinaire Robert de Saint-Jean Baptiste; M. et Mme Ernest Dussault, MM. Albert et Raoul Dussault et Mlle Geneviève Dussault de St Mathias.

## DEUIL

Samedi le 7 février courant, est décédé en notre ville à l'âge de 26 ans M. Alexandre Amyot de la maison J. E. Gosselin.

Le défunt est le frère de M. Aimé Amyot, manufacturier et échevin de notre ville et de M. Armand Amyot de Montréal.

Le défunt a été inhumé à Beauharnois. A l'église cathédrale de notre ville, lundi dernier, avant de prendre le convoi qui conduit à Beauharnois, un libera a été chanté.

Les porteurs étaient MM. Couillard St Germain, Rosaire Yvon, M. Tétrault, Dr. A. Bédard, J. Raoul Lamarche et X. Chartier.

Le deuil était conduit par MM. Aimé et Armand Amyot frères du défunt. A la cathédrale le libera a été chanté par M. l'abbé Lafontaine, vicaire de la cathédrale.

Dans l'assistance l'on remarquait outre Son Honneur le Maire Paul F. Payan et les conseillers municipaux; MM. les Chevaliers de Colomb; M. François Langelier, Jules Laframboise, E. H. Richer, Ed. Duckett, Emile Solis, Saül Cadorette, M. A. Connell, H. A. Beaurgard, J. L. Cormier, H. Dufresne, H. Robinson, Eugène Benoit, J. A. Casavant, J. A. Cadorette, P. A. Lefebvre, M. Chabot, Dr. J. A. Viger, Dr. Henri Pagé, J. G. Trahan, le chef de police Foisy, E. Lafrance, U. Beauvoyer, L. G. Lalime, Dr. G.

L. Lecompte, L. P. Morin, C. A. Morin, J. A. Ostiguy, Ls. Bourgeois, A. Dupont, O. Aumais, E. Gaucher, L. A. Guertin, H. A. et J.-B. Brousseau, L. St Germain, P. A. Labadie, L. F. Philie, Omer Prégent, J. Berthiaume, Ad. Gosselin, J. O. Beaugard, W. Chicoine, L. Boivin, U. H. Robert, T. Bissonnet, G. A. Ducharme, M. Lincourt, M. Gorry et un grand nombre d'autres.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

## LA MISERE A CHAQUE REPAS

L'indigestion peut être guérie Par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams.

Si votre digestion se fait mal, vous ne pouvez tirer de vos aliments toute la nutrition qui vous est nécessaire. Les douleurs que vous éprouvez sont une protestation de votre estomac qui ne peut faire son travail. C'est alors que vous perdez tout appétit, que vous avez de gros maux de tête, des douleurs aiguës dans la poitrine et l'addomen, la cardialgie et autres symptômes alarmants.

L'indigestion ne se guérit pas par des laxatifs, et les aliments brédigérés ne servent qu'à rendre l'estomac plus paresseux encore. L'indigestion ne peut être guérie qu'en tonifiant et en fortifiant les nerfs qui contrôlent l'estomac.

Les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri l'indigestion des milliers et des milliers de fois parce qu'elles purifient et enrichissent le sang. De cette façon elles améliorent l'appétit,

écartent les souffrances causées par l'indigestion et rendent la nourriture profitable. Voici une preuve de ces avancés. Mme Georges Brien, Great Shemogue, N. B., dit: "Il y a quelques années je fus terrassée par une fièvre qui me laissa avec une maladie nerveuse stomacale. J'en vins à bout apparemment, mais le mal ne put être totalement enrayé car dans l'été de 1913 j'eus une rechute. J'ai pris beaucoup de remèdes et je fus soignée par deux médecins, mais au lieu de prendre du mieux il semblait que j'allais de mal en pis. Je ne pouvais manger sans endurer les douleurs les plus intenses; le lait même me bouleversait. Je ne dormais presque pas et à la fin je voyais venir la nuit avec terreur. C'est alors que j'ai lu dans un journal l'histoire d'une femme qui avait souffert comme moi et qui avait été guérie par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. J'ai décidé d'essayer ces Pilules et après en avoir pris trois boîtes je pus constater qu'elles me faisaient du bien. J'ai continué à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris huit boîtes, après quoi tout mon mal était disparu. C'est donc grâce aux Pilules Roses du Dr. Williams si je suis de nouveau en santé après avoir pratiquement abandonné tout espoir de guérison."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou elles seront envoyées par la malle au reçu de 50c pour une boîte ou de \$2.50 pour 6 boîtes, si l'on écrit à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville.

## UN REMEDE GARANTI POUR LES ENFANTS

Les Tablettes Baby's Own sont le seul remède pour les enfants qui soit vendu avec une garantie portant qu'il est parfaitement sûr. Ces Tablettes sont appuyées par la garantie d'un analyste du gouvernement à l'effet qu'elles sont strictement exemptes d'opiat, de narcotiques et de toute autre drogue dangereuse. Les parents peuvent avoir l'assurance que leurs enfants peuvent en donner même au né en toute confiance. Des milliers de mères n'emploient pas un autre médicament pour leurs bébés, et peuvent dire toutes par expérience que rien ne saurait égaler les Tablettes pour guérir les maladies de l'enfance. Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou sont envoyées par la poste à 25 la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

# FAITS IMPORTANTS

EXTRAITS DU

## SOIXANTE-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL

DE LA

# CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY.

Une année remarquable

Sous plusieurs rapports importants la Compagnie en 1913 a dépassé le record de toutes les années depuis son existence.

Le plus grand excédent de recettes.

1. — L'EXCEDENT DES RECETTES en 1913 fut de \$1,709,959.66, dépassant par plus de \$179,000 les recettes de 1912, et par un bien plus gros montant celles de n'importe quelle année antérieure. L'excédent net actuel est de \$6,183,278.39.

Le taux de l'intérêt augmente.

2. — LE REVENU de \$8,094,885.70 excède celui de l'année précédente par \$698,125.96, et c'est le plus considérable dans l'histoire de la compagnie. Le taux de l'intérêt gagné, lequel a continuellement augmenté depuis 1899, a de nouveau monté en 1913. C'est un facteur important pour avoir un excédent.

Actif : plus de \$52,000,000.

3. — L'ACTIF fut augmenté de la somme de \$3,860,271.32 et il est actuellement de \$52,161,794.81.

Assurances : Maintenant plus de \$153,121,000

4. — LE TOTAL DES ASSURANCES actuellement en vigueur se chiffre actuellement à \$153,121,863.94 — une augmentation de plus de \$8,273,000.00 pour l'année.

Paiements aux porteurs de police.

5. — LES PAIEMENTS AUX PORTEURS DE POLICE en 1913 se sont élevés à \$2,878,016.11, soit une augmentation de \$415,051.81 sur ceux payés en 1912. En plus de cela, LES PRETS AUX PORTEURS DE POLICE sur leur police se sont élevés à \$1,692,248.71.

Tous les facteurs favorables.

6. — LA MORTALITE de l'année a encore été plus favorable que les prévisions, et ceci, joint à un chiffre de DEPENSES TOUJOURS MODIQUE, a contribué à donner un excédent record.

Le rapport financier et celui des directeurs avec le compte rendu de l'assemblée annuelle, tenue le 22 janvier, 1914, sont entre les mains de l'imprimeur, et, dans quelques jours, on pourra les avoir sur demande.

E. W. COX, président.

## F. BARTELS, Agent, St-Hyacinthe, Qué.

## Ils surpassent tout pour les soupes et les sauces

Les Cubes Oxo sont très nutritifs et contiennent toutes les propriétés de force du bouef eux-mêmes, sous la forme d'un breuvage. Soupes, sauces et autres plats qui généralement sont longs à préparer prennent quelques minutes seulement avec les Cubes Oxo.

Absolument uniformes, dans les dimensions, la force et le goût. Ils ont été inventés pour exempter beaucoup de troubles dans la cuisine. Avec ses propriétés digestives le Cube Oxo permet de prendre plus de nourriture que sous aucune autre forme.



# OXO CUBES

## "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska  
U. JACQUES, Prés.  
ABONNEMENT  
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada..... 1.00  
3c LE NUMERO  
En vente chez M. Geo. St-Jean.

## CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 4 février 1914.

La séance s'ouvre sous la présidence de son Honneur le Maire Paul F. Payan.

Sont présents : MM. les échevins Charpentier, Dussault, Payan, Marchesseault, Côté, Fontaine et Blanchard. Lecture est donnée du procès verbal de la séance précédente et il est approuvé à l'unanimité.

Lecture est donnée du rapport de l'élection municipale de février courant et il est déposé aux archives.

Production est faite du serment d'office prêté par M. Louis Blanchard.

M. Charpentier propose secondé par M. Fontaine que le comité des parcs soit composé de M. Blanchard, président et MM. Charpentier, Amyot, Marchesseault et Fontaine et que M. Blanchard soit membre des comités des marchés et de l'éclairage.

Lecture est donnée des soumissions produites pour les gardes fous des ponts de la Société et Barsalou. Laissées sur la table.

Lecture est donnée d'une résolution de la Chambre de Commerce demandant la fermeture du Marché Centre le vendredi soir et de plusieurs requêtes s'opposant à la fermeture du dit marché. Laissées sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Armand Boisseau demandant d'augmenter le salaire du Recorder et de son Greffier.

M. Charpentier propose secondé par M. Fontaine que le Recorder ait un salaire de cinq cents piastres par année. Adopté.

M. Fontaine propose secondé par M. Côté que le salaire du greffier de la cour du recorder soit porté de cent cinquante piastres à deux cent cinquante piastres par année. Adopté.

M. Fontaine propose secondé par M. Dussault que le Trésorier soit autorisé à emprunter sur billets portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent l'an une somme de huit cent quarante piastres, montant remboursé à Madame Delphine St Pierre. Adopté.

Lecture est donnée de deux requêtes demandant la nomination d'un inspecteur de denrées alimentaires. Laissées sur la table.

M. Charpentier propose secondé par M. Fontaine que le conseil municipal approuve le rapport de la commission spéciale pour le canal de la Baie Georgienne adopté par le conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, le 29 décembre 1913. Adopté.

Lecture est donnée des différents comptes et le conseil s'ajourne.

## Nouvelles Locales.

### PERSONNELS

M. le chanoine L. A. Sénéchal, curé de la cathédrale en notre ville est de retour d'un voyage de quelques jours à Sorel.

Mme Morison de Montréal était de passage en notre ville au commencement de la semaine.

Mlle Angelina Tétrault, ci-devant à l'emploi de MM. Lussier & Co. comme sténographe et actuellement à Montréal a passé quelques jours en notre ville au commencement de la semaine.

M. Came de la seigneurie de St-Jacques, demeurant à Marieville était en notre ville lundi dernier.

M. J. E. Ostiguy avocat de Marieville était en notre ville lundi dernier pour assister au terme de la cour supérieure.

M. J. E. Charron, agent de la

Metropolitan Life en notre ville est de retour d'un voyage de quelques jours à Coaticook.

M. D. J. Racine de Montréal a passé une partie de la semaine en notre cité.

### MGR. C. P. CHOQUETTE

Mgr. C. P. Choquette du Séminaire de cette ville s'est rendu à Québec lundi dernier pour donner le lendemain la bénédiction nuptiale à sa nièce Mlle Joséphine Choquette, fille du sénateur P. A. Choquette, qui unissait ce jour sa destinée à M. L. T. Desrivieres, gérant de banque.

Mgr. Choquette a dit la messe de mariage, assisté de M. l'abbé Camille Roy et du Révérend Père Maillard, tous deux de Québec.

### NOS RAQUETTEURS

Nos raquetteurs, les Infatigables, sont allés en grand nombre samedi dernier prendre part à la convention des raquetteurs de l'association canadienne de la raquette qui se tenait à Sherbrooke.

Ils sont revenus en notre ville lundi matin enchantés de leur voyage.

### DEMEMAGEMENT

La Compagnie Coopérative d'Immeubles, faisant des opérations de prêt sans intérêt et qui avait son bureau chef à St Hyacinthe, vient de laisser les bureaux qu'elle occupait ici pour les transporter à Montréal.

Le bureau chef a aussi sur résolution du bureau de direction de cette compagnie, été transféré à Montréal.

### CHEZ LES MILITAIRES

Dimanche le 15 février courant les officiers du 84ème régiment de notre ville sont priés de bien vouloir assister à une assemblée qui se tiendra dans les quartiers généraux du régiment. Plusieurs questions très importantes seront soumises au cours de cette assemblée.

### MGR. BERNARD A ROME

Sa Grandeur Monseigneur A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe s'embarquera pour Rome durant le cours du mois de mai prochain. Sa grandeur sera accompagnée de son secrétaire particulier l'abbé Origène Roberge. Monseigneur Bernard sera de retour en notre ville vers la fin du mois d'août prochain.

### LA CIE LANGEVIN

La Compagnie Langevin de notre ville a eu son assemblée générale des actionnaires, samedi dernier, et un dividende de huit pour cent a été déclaré.

Au cours de cette assemblée, M. J. E. Pelletier, comptable de l'établissement a été nommé secrétaire de la dite compagnie.

### LE PONT DU CENTRE

Les travaux de construction du Pont Centre avancent rapidement.

Les employés de la Dominion Bridge sont à monter la structure métallique de la dernière travée.

On espère pouvoir permettre l'usage du pont aux piétons dans quelques jours.

Le public de St Hyacinthe est aujourd'hui en mesure de constater par les travaux faits à date que le pont du gouvernement sera à la hauteur des besoins de la ville. Les ouvriers qui y travaillent déclarent que c'est un des plus beaux du genre dans le Dominion.

### L'OCTROI DE L'HOTEL-DIEU AUGMENTE DE 100%

M. Bouchard, député du comté, vient de faire porter à \$600.00 l'octroi annuel que le gouvernement paie à l'Hôtel Dieu de cette ville.

Cet octroi n'avait été jusqu'à cette année que de \$300.00.

M. Bouchard, de sa propre initiative, a voulu faire augmenter cette somme qu'il jugeait insuffisante pour l'importance de l'œuvre que font les Sœurs Grises dans le comté.

Le gouvernement lui a accordé une augmentation portant l'allocation future au double de ce qu'elle était anciennement.

Comme on le voit notre député ne perd pas une occasion d'être utile à son comté.

## LA CROISADE

Nous accusons réception du bulletin dont la Société de Tempérance du diocèse vient de commencer la publication.

Il porte le titre de "La Croisade". Il est vigoureusement rédigé et contient de jolies illustrations. Nul doute qu'il sera un auxiliaire utile aux amis de la tempérance dans la lutte qu'ils font contre le fléau de l'alcoolisme.

Il paraîtra mensuellement. L'abonnement n'est que de vingt cinq cents par année.

Nous souhaitons longue vie et succès à cette bonne publication.

### LA PETITE CHOCOLATIERE

La vente des billets pour la comédie-française à la salle de l'Hôtel de ville est commencée et déjà un grand nombre de billets ont été retenus pour cette représentation qui fera époque dans les annales du théâtre à Saint-Hyacinthe. Comme pièce de début la troupe des "Nouveautés" de Montréal ne pouvait choisir mieux que la désopilante comédie en quatre actes de Paul Gavault, "La Petite Chocolatière." Cette pièce est intéressante et remplie de quiproquos et situations qui ne peuvent manquer d'amuser l'auditoire. La pièce permettra à notre public d'applaudir mes dames Eve de Bussy, Suzanne Verneuil, E. Dorel; MM. Roman, Auvray, Rolland, etc. Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre ces artistes ne tarissent pas d'éloges sur leur talent. La pièce est montée avec une superbe mise en scène et des costumes magnifiques.

### POUR LES PETITS ORPHELINS

Notre populaire société Philharmonique donnera dimanche soir prochain sa fête annuelle aux petits orphelins de l'Hôtel-Dieu de notre ville. Depuis de nombreuses années, cette fête que notre belle association offre aux petits orphelins, compte parmi celles qu'elle célèbre avec le plus d'éclat. Comme par les années passées, cette année encore, l'on se rendra à l'Hôtel-Dieu en corps et fanfare en tête, pour distribuer de nombreux jouets aux enfants.

De leur côté, des bons petits êtres, sous la direction des Révérendes Soeurs ont préparé un joli petit concert qu'ils donneront à leurs bienfaiteurs de la Philharmonique.

Les membres de notre association peuvent donc compter pour une veillée bien remplie et très récréative pour dimanche prochain.

## La Manufacture d'orgues Canadiennes

Il nous fait plaisir d'apprendre en ce moment de crise industrielle assez sérieuse que les ateliers de la Manufacture d'Orgues Canadiennes regorgent d'ouvrage.

La compagnie a signé ces dernières semaines de nombreux et importants contrats qui lui procureront du travail à l'avance pour de longs mois.

La manufacture demande de bons employés et ses propriétaires songent sérieusement à agrandir ses ateliers.

Cette industrie est sous la sage direction de deux de nos concitoyens qui ont un bel avenir devant eux : M. J. N. Daudelin et M. Ludger Madore. Nous sommes heureux du succès de cette industrie pour deux raisons. Premièrement parce qu'elle prouve que nos canadiens français réussissent dans quelque sphère que ce soit de l'activité économique quand leur talent est renforcé par l'énergie qui ne connaît les échecs que pour les surmonter et deuxièmement parce que cette industrie a été légèrement subventionnée par la ville ce qui fait que nous sommes très intéressés directement à sa prospérité.

### DECES

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Uldéric Duquette, fils de notre ami, M. Charles Duquette, un des principaux citoyens de la paroisse de La Présentation. M. Duquette était âgé de 25 ans seulement et il n'a été malade que quelques jours.

A M. Duquette et à sa famille si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères condoléances.

Rend facile la pâtisserie chez soi

# ROYAL BAKING POWDER

Absolument Pure

La seule poudre-levain faite avec la crème de tartre Royale, extraite des grappes de raisin PAS D'ALUN, PAS DE PHOSPHATE DE CHAUX

La poudre à pâte "Royal Baking Powder" est en vente à St-Hyacinthe, chez :

S. Bourgeois & Cie, C. Pagnuelo & Cie, Thos. Hébert, G. Brousseau, Bazinet & Brodeur, et dans toutes les bonnes épiceries.

### CONDOLEANCES

A une assemblée des Directeurs de "l'Infatigable" tenue le 8 Février 1914 :

Sur proposition de M. H. Dufresne secondé par le Dr. A. Bédard. Il a été unanimement résolu d'adopter la résolution suivante :

Que les directeurs et tous les membres du club "l'Infatigable", ont appris avec un profond regret la mort soudaine de notre ami et membre dévoué M. E. A. Amyot;

Que nous désirons exprimer nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée dans la perte qu'elle vient de subir;

Que copie des présentes soit transmise à sa famille et aux journaux.

R. DAIGNAULT,  
Sec. Pro. Temp.

### FEU M. JOSEPH MARIN

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Joseph Marin père de notre concitoyen M. le Magistrat Marin.

M. Marin est décédé dimanche matin à St Pie de Bagot où il a toujours vécu. M. Marin était un notable de ce village. Ses concitoyens l'ont toujours honoré de leur confiance et il a occupé toutes les charges publiques de sa municipalité et de sa paroisse.

M. Marin était malade depuis neuf mois environ.

Sa femme, Dame Agathe Delage, de Sainte Madeleine, a qui il était marié depuis quarante-cinq ans, lui survit avec sept fils et deux filles. Ce sont Son Honneur le magistrat Emile Marin de Saint Hyacinthe, Gustave, avocat; Régis et Xavier, ces trois derniers de Montréal; J. A. Marin, médecin de Hoolyoke, Mass; Antoine, pharmacien de Prince-Rupert, C.A., et Achille, de New York. Les filles sont: Alida, femme de M. Joseph Cordeau, de Saint Pie et Maria, femme de M. N. Z. Cordeau, C. R. député protonotaire à Montréal.

Le défunt laisse aussi deux frères, MM. Léon et Candide Marin, bourgeois de Saint Pie.

Ses funérailles ont eu lieu à St Pie, mercredi dernier, au milieu du concours de presque tous les citoyens de la paroisse et d'un grand nombre de personnes de notre ville.

Nous offrons nos sympathies à M. le Magistrat Marin et à sa famille.

## Faits Divers.

### (LOCAUX)

—La seconde grande mascarade annuelle a eue lieu hier soir à la patinoire Yamaska. Elle a été couronnée d'un grand succès.

Les prix ont été gagnés par MM. Guioi, Larrivé et Chaussé ainsi que par Mlles Langevin, Picaud et Benoit.

—Vendredi dernier à l'église Notre Dame de Sherbrooke ont eu lieu les funérailles de Mme Angèle Caya veuve de M. David Gagnier et en dernier lieu de M. Joseph Boucher morte après une cruelle maladie. La défunte était la mère de la Révérende Sœur St David de l'Hôtel Dieu de notre ville.

(Suite à la 5me page.)

Télégraphie Commerciale

## L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

SAINT-HYACINTHE

En outre de ses cours déjà nombreux et pratiques enseignés avec succès dans ses classes,

## L'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée

vient d'inaugurer l'enseignement de la TELEGRAPHIE COMMERCIALE, science qui offre aux jeunes filles surtout, une brillante et lucrative carrière.

Professeurs expérimentés, outillage parfait, ameublement confortable, hygiène, ventilation complète, voilà la description de la classe qu'offre L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTÉE.

Pour plus d'informations s'adresser à

B. LALIME, Principal.

Télégraphie Commerciale

### SOIREE D'ADIEU

Mercredi, 18 février, 1914, à la salle de l'Hotel de Ville, soirée d'adieu de M. R. Perrier et de Melle Cécile. Notre Club de raquettes "L'Infatigable" a sollicité de M. Perrier de bien vouloir donner au public de St Hyacinthe une soirée d'adieu.

En reconnaissance du bienveillant accueil que notre population a fait à ces deux artistes qui pendant quelque deux mois nous ont fait goûter du vrai théâtre, Mr. Perrier a consenti à nous donner une soirée dramatique des plus intéressantes.

On y jouera un grand drame intitulé: "L'HORREUR"

Les amateurs les plus en vue de cette ville prêtent leur concours à cette soirée et les musiciens favoris du public seront la pour recevoir notre Club "l'Infatigable" qui s'amène en costume et est heureux de reconnaître les efforts que ces deux artistes ont fait pour conquérir l'estime, de notre population, ce à quoi ils sont arrivés.

Donc nous ne pouvons qu'encourager notre population à se rendre en foule en face du marché, mercredi soir prochain, le 18 février pour prendre d'assaut la salle de l'Hotel de Ville avec les membres de l'Infatigable.

### A VENDRE

Etalons importés—6 Percherons et 8 Belges. Prix très bas. S'adresser à A. M. LAURIN, M. V., Buckingham, P. Qué.

### VENTE A L'ENCHERE

Propriété de M. Rémi Petit  
Mercredi, le 25 février 1914 à dix heures A.M. sur les lieux, en la paroisse de St Dominique, sera vendu par encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, savoir :

Un immeuble sis et situé en la paroisse de St. Dominique, étant le lot No 317, des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse: le dit immeuble mesurant 3 arp. 9 perches 11 pds par 29 arp. 9 perches—sup. 118 arp. avec bâtisses.

Pour plus amples informations s'adresser au Notaire soussigné, ARMAND BOISSEAU, Notaire, de MORIN & BOISSEAU.

### SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée exclusivement pour prendre soin des enfants. S'adresser à

RENE MORIN,  
318 rue Girouard.

### ON DEMANDE

15 bons ouvriers d'établis, s'adresser chez PAQUET & GODBOUT, jno St-Hyacinthe.

### POSITION DEMANDEE

Commis 12 années d'expérience demande position dans n'importe quelle ligne. Salaire raisonnable exigé. S'adresser à ROMELUS G. BRODEUR No 9 rue Désaulniers, St Hyacinthe.

### A VENDRE

Bons billets provenant de fabriques paroissiales. Garanties absolues, bon intérêt, chance exceptionnelle pour ceux qui ont de l'argent à disposer. S'adresser à H. Raymond 258 rue Girouard Bell Tel. 259.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC,  
District de St-Hyacinthe.

### COUR SUPERIEURE

No. 180.

Dame Délia Théberge, épouse d'Elisée Chicoine, cultivateur, tous deux de la ville de Marieville,

Demanderesse,

vs.,

Le dit Elisée Chicoine,

Défendeur

La demanderesse a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre le défendeur.

St-Hyacinthe, 26 Novembre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,

Avocat de la demanderesse.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC,  
District de St. Hyacinthe

### COUR SUPERIEURE

No. 132.

Dame Sylvia Fournier, des Cité et district de Montréal, épouse d'Emile Robert, cultivateur, ci-devant de St-Jean-Baptiste de Rouville, dit district de St Hyacinthe, mais maintenant de lieux inconnus,

Demanderesse,

vs.,

Le dit Emile Robert,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 1er octobre 1913.

St Hyacinthe, le 30 octobre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,

Avocat de la demanderesse.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC,  
District de St. Hyacinthe.

### COUR SUPERIEURE

No 157.

Dame Ida Barber, épouse d'Henri Ashby, journalier, tous deux de la ville de Marieville, dit district,

Demanderesse,

vs.,

Le dit Henri Ashby,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée en cette cause.

St Hyacinthe, 5 novembre 1913.

J. EMILE OSTIGUY,

Avocat de la demanderesse.

## CHANSONS A BON MARCHÉ

Pour 25c franco, nous enverrons à n'importe quelle adresse les chansons suivantes :

La complainte de Westmount, Noel de Perrot, Serenade de Guillotin, Bluette aux yeux doux, Adieu ma Mie, Chantecler, Au revoir Adieu, Rappelle-toi, Les jolies femmes, Que voulez-vous que je vous chante, L'emballeur, Le cheval vapeur.

ST-JEAN & FRERE

Marchands de journaux,  
Saint-Hyacinthe.